

SALLE POLYVALENTE COMMUNE DE DORMELLES

« LOCATION »

PROCEDURE

Convention à remplir en deux exemplaires avant la location :

- **Original mairie :**
 - Règlement salle des fêtes paraphé et signé,
 - Contrat de location avec signature et précédée de la mention *« Lu et approuvé, bon pour accord »*,
 - Notes et consignes limitation des nuisances sonores avec date, signature et mention *« Lu et approuvé »*,
 - Déclaration de la manifestation pour la gendarmerie,
 - Attestation d'assurance avec les dates de location,
 - Chèques de caution à l'ordre du trésor public
 - Ⓢ 100 € pour la réservation
 - Ⓢ Solde de la réservation
 - Ⓢ 700 € en cas de dommage
 - Ⓢ 100 € pour le ménage (si mal fait)

- **Copie « locataire »**, à présenter lors de la remise des clés
 - Règlement salle des fêtes paraphé et signé,
 - Contrat de location avec signature et précédée de la mention *« Lu et approuvé, bon pour accord »*,
 - Notes et consignes limitation des nuisances sonores avec date, signature et mention *« Lu et approuvé »*.

DIVERS

- Salle pour 200 personnes (debout) 110 chaises (donc pour 110 personnes)
- Dimensions : 13,38 m x 16,36m
- Estrade : plateau de 1 mètre 20 sur 1 mètre 20
- 50 tables – 60 pieds – 100 traverses (Octobre 2014)
- 105 chaises (2020)
- Frigo : haut 1,30 / larg. : 54 cm / prof : 60 cm
- Chambres froides 65 x 50 L